



CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Publié le 07/04/2025

Conseil Syndical
Session du 2 avril 2025

Le deux avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Grégory BASIN - Luc BERTHOUD - Florence BOURGEOIS - Lionel DARBON - François FOURCHES - Michel FRUGIER - Florian MAITRE - Yves MERCIER - Vincent MIGUET – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT a donné mandat à Christophe PIERRETON – Benoît PERROTON – Daniel ROCHAIX – Edouard SIMONIAN – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU - Thierry REPENTIN

Excusés : Robert AGUETTAZ – Marie BENEVISE - Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Pascal MITHIEUX - Josette REMY – Olivier ROGNARD – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Nathalie FONTAINE à Luc BERTHOUD – Raphaële MOURIC à Florence BOURGEOIS

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 17

Secrétaire de séance : Luc BERTHOUD

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 27 mars 2025

Délibération N° C25-22

PARTENARIATS ÉCONOMIQUES
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2025

Rapport au Conseil Syndical

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, présidente, précise que les subventions aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

Par courrier en date du 8 octobre 2024, Chambéry-Grand Lac économie est sollicité par l'association Team Juju pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation de l'Ultimate Joëlette Challenge, une course handisport en joëlette et en équipe organisée sur Savoie Technolac les 7 et 8 juin 2025.

En accompagnant les initiatives locales et les événements structurants, Chambéry-Grand Lac économie poursuit trois objectifs majeurs :

1. Favoriser un territoire dynamique et accessible à tous

L'inclusion est un enjeu fondamental du développement économique et territorial. En soutenant l'**Ultimate Joëlette Challenge**, Chambéry-Grand Lac économie encourage **une pratique sportive ouverte à tous**, mettant en avant la mixité des publics et la cohésion sociale. L'accessibilité et l'insertion par le sport sont des leviers essentiels pour un territoire innovant et attractif.

2. Renforcer l'animation et la mixité d'usage de Savoie Technolac

L'événement s'inscrit pleinement dans la dynamique du **projet Savoie Technolac 2050**, qui vise à **multiplier les animations sur le parc technologique** et à **renforcer la diversité des usages** du site. En accueillant une manifestation d'envergure autour du handisport, **Savoie Technolac affirme sa volonté de devenir un lieu de vie, d'échange et d'innovation sociale**.

3. Sensibiliser l'handisport et promouvoir l'événement à travers les TechnOlympiades

En amont de l'Ultimate Joëlette Challenge, **une activité joëlette en relais sera organisée 48h plus tôt lors des TechnOlympiades**, semaine d'animations sportives et culturelles sur Savoie Technolac. Cet événement permettra de **sensibiliser le public à l'handisport**, de promouvoir l'inclusion par le sport et d'assurer une communication autour du challenge.

Un engagement concret pour un territoire plus inclusif et attractif

Dans ce cadre, Chambéry-Grand Lac économie apporte son soutien à l'**Ultimate Joëlette Challenge**, qui illustre parfaitement les **valeurs d'innovation, de solidarité et de dynamisme** portées par Savoie Technolac et son projet à horizon 2050.

L'évènement a lieu cette année les 7 et 8 juin 2025.

L'association propose à Chambéry-Grand Lac économie d'apporter son soutien financier à cet évènement et de pouvoir verser une subvention lors de la tenue dudit évènement.

En conséquence, il est proposé d'allouer une subvention de 2 000 € à l'association « Team JUJU ».

Les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont inscrits au budget primitif 2025.

- ✓ Vu le courrier de sollicitation de l'association,
- ✓ Vu le budget 2025,

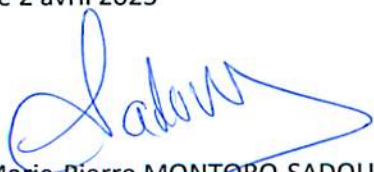
Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association « Team JUJU »,

Article 2 : Autorise la Présidente ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,

Le 2 avril 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente